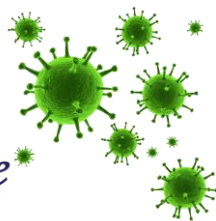


COVID-19



Action Sociale

PANDÉMIE : L'ACTION SOCIALE SNCF RESTE MOBILISÉE !

Paris, 1^{er} avril 2020

EN QUELQUES MOTS...

Depuis le début de la pandémie, les professionnel-le-s de l'Action Sociale SNCF disponibles - bien que « confiné-e-s » - poursuivent leur activité en télétravail et développent leurs missions d'écoute, de soutien et d'accompagnement des bénéficiaires du FASS, salarié-e-s et pensionné-e-s, et de leurs ayants-droit.

cents et retraités a bien sûr été accompagné dans les meilleures conditions. Ces décisions prudentes ont permis dans ce contexte de pandémie, de préserver la santé des salarié-e-s, ainsi que des bénéficiaires de l'Action Sociale.

L'UNSA-Ferroviaire souhaite ensuite vous rappeler que si les Centres et sites de l'Action Sociale SNCF sont actuellement fermés, les professionnel-le-s de l'Action Sociale SNCF restent disponibles pour vous

Tout d'abord, l'UNSA-Ferroviaire souhaite saluer la réactivité et la clairvoyance de l'Équipe de Direction de l'Action Sociale SNCF qui, dès le 16 mars, a placé l'ensemble de ses salarié-e-s disponibles en situation de télétravail, et suspendu l'accueil des jeunes et pensionnés, au sein de ses structures d'hébergement. En particulier, le retour à domicile des résidents, enfants, adoles-

écouter, vous soutenir et vous accompagner à l'occasion des multiples événements de votre vie personnelle et familiale : relations intra-familiales, rôle parental, garde d'enfants, rôle d'aidant d'un proche en fragilité, situations de maladie, de handicap, aides à domicile éventuelles, déséquilibre budgétaire momentané... Les « interventions sociales » et les entretiens avec les travailleurs sociaux se poursuivent donc à distance, de même que la délivrance éventuelle de prestations.

Bien entendu, tous ces entretiens confidentiels respectent l'obligation de secret professionnel.

Ainsi et par exemple, l'Action Sociale SNCF est également à même d'écouter, de conseiller, d'orienter, d'alerter, dans des situations de violences conjugales et de maltraitance intra-familiale, par exemple envers les femmes, les enfants, les personnes âgées...

Les numéros d'urgence et liens vers les services publics afférents sont également rappelés en fin de document.

MOYENS DE CONTACTS

Les lignes téléphoniques de vos sites habituels d'Action Sociale sont renvoyées vers

le numéro vert permanent de l'Action Sociale SNCF : 0800 20 66 20

du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h15 et de 13h15 à 16h00

Une adresse courriel générique (à privilégier autant que possible) est également disponible :

action.sociale@sncf.fr

L'ACTION SOCIALE SNCF FAIT PLUS ENCORE PLUS POUR VOUS !

LIGNE D'ÉCOUTE SALARIÉ-E-S SNCF : 0980 980 322

du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

De plus, l'Action Sociale SNCF contribue également à l'activité de la plateforme d'écoute téléphonique des salarié-e-s mise en place par Optim' Services au sein de l'Entreprise. En effet, compte-tenu de leurs

compétences spécifiques en la matière, les professionnel-le-s de l'Action Sociale représentent la majorité des écoutants. Écouter, soutenir, conseiller, orienter, accompagner, c'est un métier !

DERNIÈRE MINUTE ! LIGNE D'ÉCOUTE SPÉCIALE PENSIONNÉ-E-S : 0980 980 325

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Enfin, l'Action Sociale SNCF a également mis en place - en concertation avec la CPRPSNCF - une ligne d'écoute dédiée spécialement aux pensionnés du régime spécial, et opérationnelle depuis le 30 mars. En effet, dans cette période de confinement, des pensionné-e-s peuvent se sentir isolé-e-s, par exemple du fait de l'éloignement géographique de leurs familles, de l'absence de lien social collectif, du fonctionnement potentiellement réduit des services d'aide à domicile.

Là encore, les professionnel-le-s de l'Action Sociale SNCF en lien avec leurs réseaux habituels de services de proximité, sont à l'écoute des pensionné-e-s, toujours dans le respect de la confidentialité.

Dans ce contexte de pandémie qui frappe notre pays, la Fédération UNSA-Ferroviaire salue la mobilisation active de l'Action Sociale SNCF au service

des salarié-e-s et des pensionné-e-s. Ainsi, l'Action Sociale SNCF illustre une fois encore - si besoin était - sa forte valeur ajoutée en termes de lien social d'intérêt public !

Dans ces circonstances, l'heure est d'abord à la solidarité et non à la polémique. Néanmoins, il conviendra le moment venu de tirer tous les enseignements des semaines que nous venons de vivre, au sein de la nation comme de l'entreprise.

Comme les Services Médicaux SNCF, et bien d'autres entités du GPU, la plus-value sociale - et sociétale ! - des services apportés aux cheminot-e-s par des cheminot-e-s, ne doit pas servir de variable d'ajustement budgétaire aux optimiseurs d'effectifs et de moyens, et autres gestionnaires financiers. L'UNSA-Ferroviaire le défend depuis toujours et saura le rappeler le moment venu !

MÉMO :

Service	Téléphone / courriel	Adresse Internet
Action Sociale SNCF	action.sociale@sncf.fr	
Action Sociale SNCF	0800 20 66 20	
Écoute Salariés SNCF	0980 980 322	
Écoute Pensionnés SNCF	0980 980 325	
CPRP SNCF	04 94 04 04 04	www.cprpsncf.fr
Enfance maltraitée	119	www.allo119.gouv.fr
Violences faites aux femmes	3919	www.stop-violences-femmes.gouv.fr
Maltraitance personnes âgées	3977	www.3977.fr
Droits des femmes et des familles		www.infofemmes.com

Contact : François PIEROTTI - Secrétaire Fédéral Protection Sociale - pierotti.f@unsa-ferroviaire.org